L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 10 OCTOBRE 1874.

48me Année.

DUFOUR & [illegible], PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN. 10 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—un terrain sis dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues de la Paix, Moreau, Français et Casacalvo.

Par G. de Fériet & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—un terrain dans le Deuxième District, faisant face à la rue des Ursulines.

Par Hoffman, Marks & Co., au No. 41 rue de Chartres, au premier—tout le stock du magasin de M. Boehet, consistant en marchandises pour modistes.

Par Vincent & Co., aux Nos. 62 et 64 rue Douane—habillements, chemises, chapeaux, etc.

Par O. Valeton, en face de la rue des Ursulines—le lugger Garibaldi.

Par D. E. Morphy, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins,—de la mousse, 2 vaches et un veau.

ATTENTION !

☞ Propriété améliorée de valeur à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, rue de la Paix, entre celles Moreau et Casacalvo.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

SPECTACLES.

Samedi, 10 octobre 1874.

ACADÉMIE.—A midi et le soir.—La fameuse combinaison de nouveautés de Schoman, etc.

Le télégraphe redouble d'intérêt.

Depuis quelque temps les nouvelles télégraphiques sont redevenues intéressantes et, bien qu'elles soient souvent pleines d'incohérences, impossibles à expliquer, elles n'en contiennent pas moins des informations de nature à éveiller l'attention du lecteur sur maints sujets de la politique européenne et de la politique américaine.

Nous avons maintenant en Europe l'affaire du comte d'Arnim qui aime mieux rester en prison que de rendre au prince Bismark des correspondances contenant des appréciations sur le gouvernement de France et sur les hommes qui ont été ou qui sont à la tête de ce gouvernement. Si ces correspondances étaient publiées on y verrait sans doute que le chef des hommes d'Etat allemands ainsi que son maître, l'empereur Guillaume, loin de vouloir le renversement de la République en France, en désirent le maintien et même le développement à outrance, dans la certitude où ils sont que la France livrée à la démocratie pure, se détruirait elle-même de ses propres mains. C'est pour cela que Bismark qui a tant de faiblesse pour M. Thiers, en aurait encore davantage pour M. Gambetta, mais c'est pour cela aussi qu'il ne peut pas en avoir beaucoup pour Mac-Mahon qui représente trop à ses yeux, le principe de l'autorité central au moyen de laquelle la France pourrait se relever promptement et redevenir puissante et redoutable.

Cette lutte entre un ci-devant ambassadeur et ses deux maîtres, un chancelier et un empereur qui vent remuer ciel et terre pour obtenir la possession des documents dont nous parlons, et qui sont au nombre de cent, tient toute l'Europe en alerte, bien qu'on puisse être sûr d'avance que l'ex-ambassadeur succombera.

Pour faire pendant à ce beau sujet de correspondance télégraphique, nous avons ici en Amérique les péripéties de la politique du président Grant sur laquelle tous les hommes les plus importants des Etats-Unis sont appelés successivement à se prononcer. Cette politique vient de faire paraître sur la scène les deux membres les plus éminents peut-être du barreau américain, soit à cause de leur savoir soit à cause de leur caractère, M. Reverdy Johnson, de Baltimore et M. Chas. O'Conor, de New-York. Ces deux légistes diffèrent sur un point, bien que tous deux soient d'accord sur l'erreur commise par Grant en ce qui concerne les affaires de la Louisiane. M. Johnson, à ce qu'il paraît, tient à la logique en tout, même dans l'iniquité et l'absurde.

M. O'Conor, au contraire, tient à ce que l'absurde soit mis de côté et ne fasse plus rép[illegible]le, surtout quand il entraîne des conséquences aussi funestes que le système appliqué au gouvernement d'Etats républicains. Cette divergence d'opinion vient des anciens principes, nous pourrions dire des principes de jeunesse des deux célèbres avocats. M. Johnson appartenait autrefois au parti whig et M. O'Conor n'a jamais appartenu qu'au parti démocrate dans les rangs duquel il occupe encore aujourd'hui une place éminente bien qu'il ne fasse pas de la politique le sujet actif de ses réflexions et de ses calculs. M. O'Conor, nous devons le dire à son grand honneur, n'est pas un politicien.

Il pense donc que le Président, dès le moment qu'il est forcé de reconnaître qu'il s'est trompé à l'égard d'un Etat, est forcé par cela même à changer de conduite, et si c'est la liberté constitutionnelle qu'il lui a prise, de la lui rendre immédiatement. Si le Président ne pouvait en effet suivre une politique contraire, alors non seulement il serait l'esclave de sa propre erreur, mais encore l'esclave du mauvais gouvernement qu'il aurait institué par sa faute ; ce mauvais gouvernement pourrait à chaque instant le sommer d'envoyer pour le soutenir ses forces de terre et de mer et le Président se verrait obligé d'obéir. Ce serait le comble de l'absurdité, car si le Président s'en assez de pouvoir pour commettre une faute qui ruine plusieurs Etats sans donner lieu contre lui à un soulèvement général, il doit avoir à plus forte raison le pouvoir de la corriger sans craindre un pareil soulèvement.

Ce raisonnement dont nous donnons la substance ne peut nous surprendre de la part d'un vieux et honnête démocrate comme Chas. O'Conor, élevé dans la sainte religion de la souveraineté constitutionnelle des Etats, mais ce qui nous surprend, c'est de voir que Grant ne fasse pas profit de ses enseignements. Il ne paraît pas même qu'il les prenne en quelque estime, car si d'un côté l'on rapporte que son intention est de conseiller au parti républicain de se décharger du fardeau de la Louisiane, de l'autre il fait demander au général Sheridan un de ses régiments pour remplir au Sud un service de patrouille, et le général Sheridan s'empresse tout aussitôt, nonobstant le cri de guerre des Indiens de la frontière, de lui envoyer le régiment désiré.

Voilà des actes qui sont plus significatifs que des paroles, et le *Herald*, de New-York, aura beau se faire adresser des rapports sur les bonnes intentions de Grant et reproduire un langage dont la mansuétude éclate ainsi que la justice, il ne parviendra pas à nous y faire croire tant que nous verrons, pour convertir les gens à des principes de politique empirique, employer les mêmes moyens qu'une autorité fanatique employait en France, il y a deux siècles, pour reconvertir les réformés au catholicisme.

A ce sujet le télégraphe transmet les nouvelles les plus étranges, nous pourrions même dire les plus drolatiques, si la gravité des événements qui se passent au Sud nous permettaient de les traiter comme des facéties innocentes et simplement risibles. N'est-il pas curieux par exemple, et en même temps affligeant, de voir que le peuple du Nord manque encore d'informations sur les maux dont nous souffrons et que beaucoup de gens, des journaux mêmes, aient encore besoin de lumières sur les épouvantables désastres causés par le gouvernement radical dans nos Etats! Il y a sans doute en cela, c'est-à-dire en cette ignorance, une grande mauvaise foi qu'explique trop un intérêt de parti. Mais si les plus fins comprennent, la masse du peuple, qui ne fait pas de la politique courante une étude spéciale, peut ne pas comprendre et peut rester par conséquent avec ses méfiances et ses préjugés à l'égard de la loyauté actuelle du Sud.

C'est probablement pour combattre avec plus d'effet ces méfiances que la *Tribune* de N. York vient d'envoyer dans l'Alabama un de ses correspondants. Nos lecteurs savent que dans le comté de Sumter un carpet-bagger homme de loi, l'avocat Billings, a été tué sur la grande-route à quelques pas de sa demeure, et que cette affaire a donné lieu à des arrestations brutales et à des poursuites devant la justice fédérale. De là grand bruit dans les Etats du Nord aux quels on veut faire croire que le Sud a conservé ses haines et ses rancunes et que les immigrants ne peuvent y jouir d'aucune sécurité. Cette impression, qu'on veut maintenir et propager, a sa source dans l'esprit perfide du parti radical, toujours prêt à exploiter en sa faveur le moindre événement, et cette source ne sera pas tarie de longtemps.

Il est évident pour nous que le gouvernement de Washington, guidé par un machiavélisme supérieur et incessant dans ses actes, veut exploiter des faits qui, dans d'autres temps, eussent passé inaperçus et profiter de la chance qu'ils lui offrent de fortifier son contrôle et au besoin de l'étendre. Ainsi M. Kellogg, loin de l'embarrasser, ne fait que jouer son jeu. Ainsi font MM. Casey et Packard qui obtiennent, pour soutenir l'usurpation en Louisiane, plus de troupes qu'ils n'en demandent et qui sont eux-mêmes aussi surpris que nous qu'on en retire de la frontière, où elles font besoin, pour les masser dans le Sud où elles ne sont pas nécessaires à la paix publique.

M. Chas. O'Conor doit voir maintenant que sa prédiction ne s'est pas réalisée, que Grant ne s'est pas amendé et que l'expérience, loin de le changer, l'a rendu incorrigible. Il faut donc nous attendre à toute espèce d'entreprises de la part de Grant qui, de sa nature, est tout aussi entêté et absolu que Bismark. On conçoit dès lors que le télégraphe soit devenu intéressant.

LES JETÉES. — Le *Times* contient une lettre de M. Clinton à M. Longstreet, président de la commission des ingénieurs, au sujet des levées. M. Clinton appelle l'attention sur la loi qui limite la taxe et sur le fait qu'il est impossible d'accroître la taxe pour les levées. Il suggère l'application du fonds de réparation à la reconstruction des levées et il fait observer que bien que la double taxe pour les levées soit réduite à trois mills, la Compagnie des levées n'en est pas moins tenue par son contrat primitif de construire et de réparer toutes les levées quand il y a nécessité, même quant le montant du coût dépasse le montant de la taxe. La question est de savoir si la Compagnie comprend ainsi ses obligations et si elle est en mesure de les remplir. Nous avons donné précédemment l'historique de la législation sur ce sujet et nous ne croyons pas nécessaire d'y revenir.

LE MEURTRE DE LA LOUISIANE.—Nos confrères du *Bulletin* ont fait tirer sur carton la gravure qui a paru dans un de leurs numéros du dimanche et représentant le "Meurtre de la Louisiane, sacrifiée sur l'autel du radicalisme. Ulysses Ier tenant un grand sabre et ayant à sa droite Satan Williams qui lui murmure quelque chose à l'oreille, préside au sacrifice. La Louisiane étendue sur un bloc a les membres tirés par deux noirs et Kellogg montre le cœur de la victime à ses compères pendant que les autres Etats du Sud assistent à la scène. La Caroline du Sud est à genoux et couverte de lourdes chaînes.

MORT DE M. DOMINGO BORNIO.—Nous apprenons avec regret la mort de M. Domingo Bornio y Calonje, de la maison Bornio frères. M. Bornio était natif de Villamora, Espagne, mais il résidait à la Nouvelle-Orléans depuis trente ou trente-cinq ans. Il s'était tout-à-fait identifié avec la population et les intérêts du pays, et il était hautement considéré et estimé dans la communauté commerciale. Sa maison faisait des affaires importantes avec la Havane, où se trouve, en ce moment son frère. Son enterrement aura lieu aujourd'hui à quatre heures.

LA TROUPE D'OPÉRA.—M. Ducatel, contrôleur de l'Opéra, a eu l'obligeance de nous montrer les photographies de plusieurs des artistes de la troupe d'opéra, et il nous informe que la troupe a dû s'embarquer jeudi au Hâvre sur le vapeur de la compagnie transatlantique *Ville-de-Paris*. Ce steamer a dû quitter Brest hier et il arrivera à New-York le 19 ou le 20 octobre. Les artistes arriveront donc ici le 24 ou le 25, et l'Opéra pourra ouvrir aussitôt après l'élection du 2 novembre.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.— Toujours des salles bien garnies depuis l'arrivée de la troupe de Schoman. On peut dire maintenant en parlant de ce théâtre, les soirs se suivent et se ressemblent.

Nous engageons beaucoup les dames à ne pas manquer la représentation en matinée d'aujourd'hui.

Lundi prochain, il y aura un changement complet dans le programme, et le fameux Herr. Schultz, l'homme aux cent faces, promet de nous faire voir le diable en personne, c'est-à-dire de représenter Kellogg. Ce sera très risible, mais pas beau, car le pseudo est bien laid.

BANQUE GERMANIA.—Nous avons sous les yeux l'état de situation de la banque nationale Germania, arrêté à la clôture des affaires du 2 octobre 1874. Cet état, qui est certifié par le caissier, M. Herm. Roehl, est des plus satisfaisants, et nous le publions dans tous ses détails. On y verra un chiffre énorme de dépôts et un roulement d'affaires véritablement étonnant par ce temps de langueur presque universelle. Nous en félicitons les actionnaires sans oublier le bureau de direction qui a su trouver le secret de la prospérité et de la fortune pendant une crise où tant d'institutions de crédit ont souffert dans les Etats-Unis.

ENREGISTREZ-VOUS !

L'enregistrement des électeurs doit être clos le 23 octobre courant. Les citoyens qui ne veulent pas être privés du droit de voter, feront bien de ne pas attendre au dernier jour pour se faire enregistrer.

☞ Il n'y a plus que quatorze jours pour se faire enregistrer.

Hâtez-vous de vous procurer vos papiers.

MUSIQUE.—Nous recommandons aux familles qui veulent faire apprendre la musique à leurs enfants le professeur F. Pothonier qui, bien que très grand pianiste, enseigne avec une patience admirable. Sous son habile et savante direction les élèves font des progrès rapides.

S'adresser rue du Camp 203.

BAZAINE A ARENENBERG.—A propos de M. Bazaine, nous lisons dans le *Pays* quelques lignes fort bien senties et qui nous paraissent devoir être reproduites. Il s'agit de cette visite à Arenenberg, que les républicains affectent de rappeler sans cesse :

M. Bazaine, qui n'a décidément pas le sentiment de sa douloureuse situation, traversait la Suisse et Constance ; passant entre deux trains, il eut l'idée malheureuse d'aller présenter ses hommages au prince impérial et à l'impératrice. M. Bazaine rencontra le prince dans une allée, et tout d'abord déclina son nom. On devine la surprise du prince à cette visite plus qu'inattendue.

Son Altesse impériale se retira aussitôt, disant qu'elle allait prévenir l'impératrice, et ne reparut plus. Voilà tout au juste à quoi se résume cette entrevue.

Quant à l'impératrice, Sa Majesté, prévenue par le prince, alla à la rencontre de M. Bazaine, échangea avec lui quelques paroles glaciales, debout, et, après un entretien des plus brefs, Sa majesté mit fin à cette audience en quelque sorte extorquée.

Tel est le fait qui, travesti sciemment par nos ennemis, est devenu le point de départ de leurs outrages les plus violents et, on le voit, les plus immérités. Quand on entend le *Siècle* allant jusqu'à dire que M. Bazaine avait été appelé à Arenenberg, ou est obligé de reconnaître qu'on est désarmé devant une pareille impudence.

Ce que le *Pays* ne dit pas, et ce que nous pouvons ajouter, c'est que l'impératrice aborda M. Bazaine en lui disant sévèrement :

"Monsieur, ce que vous faites là est une mauvaise action. (*Patrie.*)

UN CLAN DE GENS DE COULEUR.

Ils disent à chacun son fait.

Combien de fois ils ont été massacrés ! !

Kellogg & Co. reçoivent leur paquet !

Condescendance du clan !

Il daigne offrir une conférence.

Nous avons reçu, jeudi, une invitation signée Ch. Baquié secrétaire, nous demandant d'assister à un grand meeting de républicains de couleur le soir-même, à l'Eglise Centrale rue Gasquet. Nous nous sommes abstenus de nous rendre à cette invitation et bien nous en a pris, car il est des choses dont on peut rire quand on les lit, mais qu'on ne peut entendre débiter en face sans perdre son sang-froid.

Nous trouvons dans le *Republican*, le compte-rendu détaillé de ce meeting ainsi que les résolutions et l'adresse qui y ont été adoptées.

Dans la liste des membres du bureau, nous retrouvons le clan des budgétivores de couleur, depuis les deux lieutenants-gouverneurs Antoine et Pinchback, jusqu'aux greffiers et sénateurs des assemblées législatives qui savaient si bien corriger et compléter, par des tours de passe-passe, la législation votée; nous y trouvons encore le fameux J. Sella Martin, orateur nomade qui passe avec tant de facilité d'un camp dans un autre, qui, en 1872, soutenait la fusion et offrait d'aller dans les villes du Nord, faire des conférences pour prouver que McEnery et Penn étaient bien les élus du peuple, et qui endosse, aujourd'hui, des résolutions disant précisément le contraire.

Au milieu de ce clan de politiciens plus ou moins cumulards et qui sont solidaires de toutes les fraudes et de toutes les corruptions accomplies par le parti radical depuis six ans, se sont fourvoyés quelques citoyens de couleur que nous avons été fâchés de voir là. Tant pis pour eux. Nous l'avons déjà dit maintes fois ; il n'y aura jamais d'entente, possible entre les blancs qui veulent le rétablissement d'un gouvernement honnête et réformateur et aucune organisation de couleur à la tête de laquelle on verra les Antoine, les Pinchback, les James Lewis et autres meneurs des trois législatures radicales.

Passons aux résolutions qui ont été lues par M. Ingraham ; les voici :

Attendu que c'est un principe fondamental des institutions libres que tous les pouvoirs justes de gouvernement sont dérivés du consentement des gouvernés ; et attendu que nous, la population de couleur de l'Etat de la Louisiane, nous constituons les neuf dixièmes des électeurs de couleur de cet Etat ; et

Attendu que des arrangements, des compromis et des nominations aux emplois sont faits sans que nous y participions ou que nous soyons même consultés ; et

Attendu qu'il est rapporté que ceux que nous avons élus de notre classe sont exclus des consultations des chefs de notre parti ; en conséquence, il est

Résolu que nous, le peuple de couleur de la Louisiane, nous renouvelons notre allégeance au grand parti républicain national ;

Résolu que c'est notre désir d'être entendus dans les conseils du parti, et à cet effet nous chargeons le président de ce meeting de nommer un comité de 50 pour coopérer avec les messieurs qui ont lancé l'adresse que nous déclarons englober dans ces résolutions, comité dont la mission sera de conférer avec le gouverneur et autres officiers d'Etat sur les besoins et les vœux des républicains de couleur de cette ville et de l'Etat, ce comité devant rester en fonctions un an, à partir de cette date.

Résolu que nous endossons le gouvernement d'Etat actuel comme étant le choix d'une majorité des votes légaux donnés par le peuple à l'élection générale tenue en novembre 1872.

Résolu que nos remerciements sont dûs et offerts au président Grant pour les mesures prises par lui pour soutenir le gouvernement d'Etat actuel qui nous garantit l'existence, nos propriétés et l'égalité devant la loi.

Nous pourrions nous arrêter à ces résolutions qui endossent Kellogg et remercient Grant, car à quoi bon s'occuper de ces déclarations qui ne font que répéter toutes celles qui ont été faites dans tous les meetings radicaux. Mais l'adresse est trop curieuse pour que nous n'en citions pas quelques extraits.

L'adresse va plus loin que les résolutions. Elle demande que le comité exécutif adjoint par les résolution au comité de 50, soit autorisé à conférer "avec le gouverneur et avec tout corps représentatif de nos concitoyens, sur la situation en vue d'arriver à une unité d'action qui conduise à plus de respect pour la loi et l'ordre, à une règle plus élevée dans l'administration des affaires publiques et à l'adoption, d'une politique sur les questions locales qui se recommande au jugement impartial de tout le peuple."

Très bien, mais il eût fallu commencer par ne pas adopter des résolutions qui sont un obstacle à tout compromis. Ensuite, on va voir avec quel sans façon ces messieurs traitent leur gouverneur et les organisations de blancs avec lesquelles ils se proposent de conférer.

Nous diviserons nos extraits en trois parts : le paquet d'aménités envoyé aux blancs, le paquet de Kellogg, Packard et Cie., et les petites politesses que ces messieurs s'adressent à eux-mêmes.

LE PAQUET DES BLANCS.

Nous regrettons profondément que..... nous soyons si peu redevables aux blancs de la Louisiane pour les bienfaits moraux et politiques dont nous jouissons maintenant. Notre association et nos relations avec eux ont été pénibles et amères..........

Nous vaincre par le vote dans une élection loyale est impossible ; les agressions contre nos nouveaux droits ont été repoussées par les pouvoirs du gouvernement et nous abattre pour nous intimider à toujours aimé la nation à nous protéger.

Puisque *les fraudes, les massacres et la résistance armée*, dans l'intérêt des blancs n'ont pu obtenir pour eux qu'on reconnaisse ce qui est dû à leur nombre, à leur éducation et à leur richesse, il serait sage de leur part d'adopter une politique de conciliation etc.,........

Nos maisons peuvent être détruites, nos écoles livrées aux flammes, nos églises violées et notre population massacrée, mais etc. (Quelles aimables figures de rhétorique!)

..........nous sommes les vrais amis du peuple du Sud et si nous sommes encouragés dans nos bonnes intentions, nous ferons bientôt jaillir l'ordre du chaos.

(Voyez maintenant le contraste avec cette magnanimité.)

Nous avons été *traités injustement, outragés et massacrés* par les blancs sans cause ni provocation, au point que l'air était lourd de nos lamentations et les eaux de la Louisiane rougies de notre sang ; mais, comme citoyens, nous ne pouvons user de représailles et comme chrétiens nous supportons nos afflictions comme le veut notre foi.

LE PAQUET DE KELLOGG, PACKARD & CO.

....Le parti républicain, dans cet Etat, a été manipulé et contrôlé par des hommes aussi blancs de complexion et au politique que le plus ardent ligueur blanc en Louisiane.

(Suivent des plaintes sur la distribution du patronage et les préférences données à des gens de couleur illettrés et indignes.)

Il y a une sorte de mystère, en ce qui nous concerne, sur les plans de campagne et la politique de l'administration d'Etat, qui consiste à refuser à tout homme de couleur dans la communauté, sans en excepter le lieutenant-gouverneur, le secrétaire d'Etat, le surintendant de l'Education publique, et le trésorier d'Etat, toute participation et connaissance des travaux confidentiels du parti et du gouvernement.

..........Nous ne ferions pas honneur à notre virilité et à notre intelligence développées, et nous ne serions pas dignes des privilèges de la citoyenneté américaine, si nous ne repoussions avec indignation ce traitement de la part de FAQUINS (*puppets*).

....Il est vraisemblable que l'intégrité fait autant défaut que le respect de soi-même chez des hommes qui sollicitent notre appui et qui repoussent devant des relations officielles avec nous. Une administration qui boite de la source d'où elle vient, et qui dans son patronage fait une distinction entre ses partisans, excite les plus graves appréhensions d'ingratitude et de trahison.

..........Nous tremblons en pensant que nos intérêts vont vraisemblablement être compromis pour obtenir des avantages individuels ou à raison de craintes pour sa sécurité personnelle. Le gouverneur semble représenter une politique qui n'est si généreuse pour les blancs, ni juste pour les noirs. Il est rigoureux et obstiné dans sa croisade contre les aspirations de ses amis de couleur tandis qu'il est obséquieux et hésitant dans ses négociations avec ses ennemis politiques. (Attrape!)

LE BOUQUET

Ayant dit leurs vérités à leurs amis et à leurs ennemis, les auteurs de l'adresse ne s'oublient pas et se cassent sur le nez quelques encensoirs.

Aucun Etat ne peut se vanter d'avoir plus d'hommes de couleur riches, intelligents et raffinés que la Louisiane et, cependant, il est difficile de concevoir moins de respect et de considération officielle envers les hommes de caractère et de capacité que nous n'avons le malheur d'en recevoir des pouvoirs existant.

Nous formons la masse des républicains, mais notre intégrité et notre capacité sont méconnues dans les conseils du parti, tandis que notre virilité et notre dignité de citoyens sont fréquemment humiliées dans nos relations avec ceux que nous avons élevés au pouvoir.

Nous sommes la vie de la Louisiane, la substance des Conservateurs et le pivot des républicains blancs. La culture du sol par nous est la principale source de la prospérité dont jouit l'Etat, et c'est à nos votes que le gouvernement d'Etat doit son existence.........

Des ouvertures de concession à toute période précédente dans notre expérience politique, eussent pu suggérer l'idée que nous étions influencés par des motifs illégitimes, ou que nous ne consultions que nos craintes ; mais, maintenant, quand on entend les pavés des rues retentir sous les pas des soldats fédéraux, qu'on aperçoit les canonnières et les monitors sur nos eaux, avec le sentiment puissant du Nord engagé à la protection de nos libertés et de notre citoyenneté, et avec le pouvoir irrésistible du gouvernement général garantissant le plein exercice de nos droits, nous *consentons*, bien qu'indépendants pour les faveurs politiques de nos concitoyens blancs, à *concéder* une base équitable et honorable pour l'unité d'action, exempte de soupçon et de restrictions, dans l'intérêt d'un bon gouvernement.

Cette belle rhétorique (trop de rhétorique) est signée de Félix C. Antoine et des membres d'un comité exécutif au nombre desquels figurent Morris Chester et Pinchback, réconciliés depuis le 1er janvier 1873.

Nous serions heureux de voir les gens de couleur honnêtes se rallier aux conservateurs, mais ils doivent dégager leur cause de celle des politiciens, et, au point où la campagne en est arrivée, ils doivent s'abstenir de poser aucune condition et s'en rapporter au sentiment de justice et à l'intérêt bien entendu de leurs concitoyens blancs pour le maintien de la concorde et pour le respect des droits de tous.

CHRONIQUE DE LA VILLE

Association Lusitana Portugaise.

Nous recevons de M. Jose Baranqué, président de l'Association Lusitane Portugaise, une gracieuse invitation, nous priant de participer à la célébration du vingt-sixième anniversaire de la fondation de la société, qui aura lieu dimanche, le 11 de ce mois, à la salle de l'Association.

Nos remerciements sincères à l'estimable président et aux membres de la Société Lusitane.

Club démocratique de couleur dans le deuxième ward.

Les hommes de couleur les plus raisonnables de la Louisiane, qui sont des non-politiciens, commencent à s'apercevoir combien ils sont dupés par les aventuriers blancs qu'ils avaient soutenus jusqu'à présent, et ils s'en écartent sagement pour se rallier du côté de leurs véritables amis, les blancs natifs du sol.

Nous apprenons qu'un club démocratique de couleur s'est formé dans le deuxième ward et qu'il compte déjà quarante-cinq membres, ce qui est un bon commencement.

Les officiers suivants ont été élus : président R. Metz, vice-président J. Ward, secrétaire J. Davis, sergent-d'armes J. W. Ellis.

Il y a aussi un club démocratique de couleur dans le premier ward et il en aura bientôt dans tous les autres wards.

Le parti conservateur est prêt à accueillir tous les hommes de couleur qui viendront à eux. Il leur garantit le maintien de leurs droits acquis et il saura les protéger contre l'intimidation et la violence.

Le Comité Central d'Etat.

Le Comité Central d'Etat a tenu deux séances dans la journée. Dans la première de ces séances il s'est occupé de questions de finances et d'organisation. Dans la séance du soir il s'est occupé de la nomination du remplaçant de M. Burke, comme membre de "l'Advisory Board," mais la personne désignée n'ayant pas accepté, la décision finale a été renvoyée à la séance de ce jour qui aura lieu à midi.

Le comité s'occupe aussi d'autres affaires importantes.

Elections radicales.

Les nègres et les quelques aventuriers blancs qui composent le parti radical à la Nouvelle-Orléans ont eu une élection, hier, pour le choix des délégués à une convention de paroisse, qui a pour but de désigner les candidats radicaux aux fonctions municipales. Nous nous soucions fort peu de savoir quel en a été le résultat et nous ne nous donnerons pas la peine de publier les noms des élus.

Ces élections ont été le prétexte de beaucoup de désordres dans les différents wards, où les nègres se sont plus ou moins enivrés.

Il y a eu deux factions bien distinctes qui ont engagé une lutte désespérée.

Pinchback est encore une fois la cheville ouvrière du mouvement.

Il est dégoûté des *carpet-baggers* qui l'ont toujours trompé et il prétend se venger d'eux.

Nous ne doutons pas que les nominations de la convention radicale de paroisse ne soient un sujet de discorde dans le parti des purs et nous persistons à espérer que les nègres auront le bon sens d'éprouver le même mépris que nous pour les chevaliers d'industrie qui les exploitent.

Incendie.

Vers six heures et quart, hier après midi, le feu s'est déclaré dans la maison basse en bois sise au coin ouest des rues Craps et Elmira, appartenant à Mme veuve Bernard Gerdes et occupée par Henry Banks qui y tenait une grocerie.

La bâtisse a été consumée avec son contenu. Elle est assurée pour $1500 dans la compagnie des Marchands et les marchandises sont assurées pour $900 dans la compagnie Germania. Il y a aussi une assurance de $600 dans la compagnie Mutuelle American sur les meubles.

On a lieu de supposer que le feu a été mis par un incendiaire, car il a pris dans le toit que l'on dit avoir été arrosé d'huile de pétrole.

Un suicide.

Hier matin, une fille de M. Simon Engman, propriétaire d'une grocerie, au coin des rues Magasins et Bordeaux, entrant dans sa chambre, l'a trouvé étendu sans vie sur le plancher.

Le coroner Folwell a été averti et a fait une enquête immédiatement.

Le seul témoin entendu a été la fille du défunt, qui a déclaré que depuis deux jours son père lui avait paru très abattu et lui avait parlé souvent de sa femme, la mère de la jeune fille, morte il y a exactement un an, en disant qu'il désirait ardemment être débarrassé de la vie qui lui était à charge depuis cette perte.

Elle avait fait de son mieux pour le consoler et pour chasser ces pénibles pensées et elle croyait avoir réussi.

Dans la nuit de jeudi, elle s'était réveillée par un bruit produit par la chute d'un corps pesant, mais comme tout est resté silencieux après, elle a supposé que c'était une illusion.

Ce n'est qu'hier matin, en entrant dans la chambre de son père, qu'elle a été frappée d'horreur en le trouvant baignant dans son sang sur le plancher et mort après depuis plusieurs heures.

Le jury du coroner a rendu un verdict à cet effet, constatant que Simon Engman, âgé de 46 ans et natif d'Allemagne, s'était suicidé en se tirant un coup de pistolet à la tempe droite.

Un nouveau capitaine de police.

L'ex-capitaine McCann, du troisième precinct de police, ayant présenté officiellement sa démission au bureau des commissaires métropolitains, a été remplacé par J. P. Montamat, ex-juge de paix.

Représentation à l'Opéra.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est ce soir, 10 octobre, qu'il y aura une grande représentation au théâtre de l'Opéra pour le bénéfice des familles de nos blessés et de nos tués dans la révolution du 14 septembre.

Le spectacle aura lieu sous les auspices du général F. N. Ogden, du gouverneur McEnery, du lieutenant-gouverneur Penn et d'une foule d'autres citoyens notables.

Nomination de M. J. W. Bayley comme représentant du 10ème et du 11ème ward.

Nous publions la correspondance suivante :

Nouvelle-Orléans, 8 octobre 1874.

M. Richard Flower, chairman des délégations du 10ème et 11ème ward à la convention démocratique de paroisse :

Monsieur, je me vois forcé, à cause de la presse de mes affaires, de refuser la nomination de représentant qui m'a été accordée par vous à la convention démocratique et conservatrice.

Votre obéissant serviteur,
ALF. MOULTON.

Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1874.

M. G. W. R. Bayley :

Monsieur—A une réunion des délégués du 10ème et du 11ème ward, vous avez été choisi à l'unanimité pour remplir la vacance créée par la démission de M. Alfred Moulton, qui avait été nommé comme représentant de ce district à la Législature de l'Etat.

Espérant que vous accepterez la nomination, nous demeurons respectueusement vos obéissants serviteurs.

WASH. MARK, président 10ème ward,
RICHARD FLOWER, président 11ème ward

Nile-Orléans, 9 octobre 1874.

A messieurs W. Marks et R. Flower, présidents des délégations du 10e et du 11e ward à la convention de paroisse :

Messieurs,—En réponse à votre communication m'informant que j'ai été choisi pour représenter notre district à la prochaine Législature, je dirai que, j'accepte la nomination, en vous remerciant de la confiance que vous me témoignez et en vous promettant, de faire tout en mon pouvoir, si je suis élu, pour justifier cette confiance.

Je suis très respectueusement à vous,
G. W. R. BAYLEY.

TEMPERATURE.—9 oct. 1874.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	70	[illegible]
12 M.	78	[illegible]
3 P. M.	78	[illegible]
6 P. M.	75	[illegible]

UNE OPINION ANGLAISE SUR LA QUESTION AMÉRICAINE.—Nous détachons ce passage remarquable d'un article que la *Pall Mall Gazette* consacre à la question américaine :

"En voyant le langage cynique de quelques feuilles américaines, on serait tenté de croire que cela les amuse de voir leurs institutions parodiées par les sauvages que le spectacle de législatures noires, des gouvernants noirs, des juges noirs, empruntant la forme du gouvernement libre du Nord et travaillant au pillage des blancs qui sont encore à la tête de la propriété et du commerce, les réjouit. Ils semblent assister au drame politique qui se noue dans le Sud avec la désinvolture d'un Anglais regardant un bal de sauvages.

"Et pourtant la profanation du suffrage universel dans la Louisiane et dans la Caroline du Sud est une affaire sérieuse pour les Américains. Ils ont appris par expérience que le suffrage universel n'est point ce que leurs ancêtres s'imaginaient ; qu'au lieu de choisir parmi les intelligences et les notabilités de la communauté, il était souvent à la merci d'une poignée d'aventuriers, et, comme conséquence, on voyait un Tweed au Sénat et un Barnard à la cour.

"Mais enfin le suffrage universel est le juge suprême, il est convenu qu'il ne saurait se tromper, ou du moins on doit agir comme s'il ne pouvait se tromper. Si par hasard cette croyance venait à disparaître, il ne resterait plus rien.

"Les Américains n'ont point d'institutions anciennes consacrées par le temps, et ils ne pourraient aujourd'hui, comme il y a trente ans, déclarer que leur système est, par ses fruits, reconnu le meilleur de tous.

"Rien n'a plus discrédité le suffrage universel que l'expérience tentée dans le Sud de la capacité du nègre pour la vie politique."

LE PRINCE NAPOLÉON.—Le télégraphe nous a appris l'échec du prince Napoléon, fils de Jérôme, dans les élections au conseil-général en Corse, voici l'explication de cette défaite.

On se demandait si l'ex-prince impérial avait pris parti entre les deux fractions qui divisent actuellement les bonapartistes.

La réponse officielle à cette question se trouve dans la note suivante communiquée au *Pays* :

M. Franceschini Piétri, ancien secrétaire de l'empereur, dont nous avons annoncé le départ pour la Corse, est arrivé jeudi à Ajaccio. Il y a été accueilli chaleureusement. La foule l'attendait sur le quai et l'a accompagné jusqu'à sa demeure, aux cris de : "Vive le prince impérial ! vive l'impératrice !"

M. F. Piétri a remercié la foule dans les termes suivants : "Ajacciens, je vous remercie de votre accueil si cordial et si sympathique. Je ne le considère point comme fait à ma personne, mais bien comme l'affirmation de vos sentiments de fidélité et d'attachement, pour ceux que je viens de laisser à Arenenberg. Je leur en ferai parvenir l'expression.

"Je tiens, en arrivant, à vous expliquer publiquement le but de mon voyage. Je viens à Ajaccio, pour mettre un terme aux équivoques qui troublent l'esprit et sèment l'incertitude dans cette population fidèle. Je viens pour appuyer la candidature du prince Napoléon-Charles Bonaparte, qui a été approuvée par le chef de la famille, le prince impérial."

M. Rabou, aide de camp du prince Napoléon, est également arrivé à Ajaccio, mais il n'a pas eu précisément le même accueil.

Le *Pays* complète cette publication par les lignes suivantes :

Enfin ! notre but poursuivi, depuis cinq ans passés, est atteint !

La rupture est complète, définitive.

Nous en sommes joyeux, car le prince Napoléon est plus dangereux comme ami que comme ennemi.

Maintenant, c'est fini, il n'y a plus de prince Napoléon. Nous l'enterrons civilement, ainsi qu'il pourrait le désirer, et nous mettons le : *Hic Jacet !*

SOUSCRIPTION AU PROFIT
Des familles des tués et des blessés,
qui sont tombés en combattant pour la cause du peuple de la Louisiane.

COMITÉS DE SECOURS.

Jérôme Meunier, Président, E. Merilh Trésorier, Emile Carrière, Secrétaire.

Membres : MM. F. Limet, Elie Bougère, Oscar Forstall, B. Saloy, Alfred Brugier, E. Montéuse, capitaine John Glynn, James Boyce.

Montant des listes déjà publiées		$1,966 20
N. Kuntz		5 00
M. Valadé, de Washington paroisse St-Landry	10 00	
Mme J. Galinier	5 00	

Restauration pour les faibles.—Les constitutions débiles ne peuvent pas être rendues fortes et saines par des médecines. La santé, pour être permanente et complète, doit être établie par une action harmonieuse et régulière des divers organes. Un système de drogue ne produira pas cet effet, mais les Stomach Bitters de Hostetter le feront. Cet admirable tonique et correctif règle l'estomac en même temps qu'il le fortifie, et il rend le même service au foie, aux boyaux, et tout en rendant de la vigueur au physique tout entier, il purifie et enrichit le sang. Un bon appétit, un sommeil tranquille, une digestion saine et une action régulière du corps—quatre grandes conditions de la santé—sont le résultat de ces fameux amers. Ils vitalisent, tranquillisent et égalisent. Par une heureuse combinaison chimique d'ingrédients végétaux apéritifs et anti-bilieux, mis en solution et répandus dans le système par un stimulant fortifiant et agréable, les Stomach Bitters de Hostetter affectent de une et même fois les divers organes abdominaux.

TAPIS. TAPIS.

17..........Rue de Chartres..........17

Vente en gros et en détail.

TAPIS—anglais et américains.

TOILES CIRÉES, pour planchers et tables. Toiles dites cramel.

NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.

BURLAPS—par balle ou par pièce.

STORES—contil à matelas.

ETOFFES A RIDEAUX.

RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.

Par A. BROUSSEAU.

4 oct—6f PP

Demande de professeur.

UN habitant, demeurant dans la paroisse Ascension, Louisiane, désire engager un professeur sachant l'anglais et le français pour l'éducation de ses enfants. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 10 oct—6f

A échanger,

UN terrain, qui occupe un mille et quart sur le chemin de fer central de Houston et Texas près du fleuve de Brazos. Ce terrain est très fertile et annuellement....[illegible]... Un raisin au mesnil.... terrain à l'un de ces angles. Qu'avez vous à donner en échange de ce terrain? S'adresser à

R. LAURENDON,
B. O. P. Office.

4oct—3f

AVIS.

MR. DORION, professeur, est prié de passer au bureau de l'ABEILLE.

Décédé hier, à trois heures et demie P. M., à l'âge de vingt-quatre ans, dame EMILIEN P. PLANCHARD, née Cécile Beltran. Les amis et connaissances de son époux et les membres de la société des "Jeunes Amis," sont très respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à quatre heures et demie précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Roman, entre Ursulines et Hôpital.

Décédé, le 9 octobre, à 7 heures du matin, OSCAR STERNOD, fils de Louis Sternod et d'Eugénie Leray, âgé de huit ans. Les parents et connaissances des familles Sternod et Leray sont invités à assister, sans autre invitation, à son enterrement qui aura lieu à 10 heures. Le corps est exposé chez son père, rue Galvez, No. 113.

Décédé, hier matin, à sept heures et demie, à l'âge de cinquante-cinq ans, DOMINGO BORNIO Y CALONJE.

Ses amis et connaissances ainsi que ceux de sa famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cet après-midi, samedi à quatre heures précises.

Le convoi partira de sa dernière demeure, No 41 rue St. Pierre, entre Royale et Chartres.

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Falleció ayer a las 7 1/2 de la mañana el socio, DOMINGO BORNIO Y CALONJE, natural de Villanueva, Barcelona (España) y de 55 años de edad.

Los miembros que componen esta sociedad se servirán reunirse hoy Sábado, a las 4 de la tarde, en la casa mortuoria, Calle San Pedro No 41, entre Real y Chartres, para asistir al entierro de dicho finado socio.

Por orden del Presidente,
VICENTE FLAWELLAS.
José Musa, Secretario. 10 oct—

Décédé hier soir, à 9 heures et demie, à l'âge de trente-sept ans, BARTOLOMÉ JANER, natif de Mahon, (Minorque, Espagne.) Ses amis et connaissances et ceux de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi, à quatre heures précises de l'après-midi. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, encoignure des rues Moreau et Champs-Elysées.

De la part de sa famille.

Sociedad Menorquina de Beneficencia.—Los señores y miembros que componen la mencionada sociedad, se servirán reunir a las 4 en punto de esta tarde, en la esquina de las calles de Moreau y Campos Eliseos, para acompañar a su último morada los restos del socio BARTOLOMÉ JANER.

Por orden del Sr. Presidente,
G. SEGUI GAMONA, Secretario.

Société de Bienfaisance Portugaise.—Décédé hier, à 10 heures P. M., BARTOLOMÉ JANER, âgé de trente-sept ans, natif d'Espagne et membre de cette société.

Les membres de la dite société et les amis du défunt sont respectueusement invités à s'assembler à la salle rue du Bayou, entre St-Claude et Tremé, aujourd'hui à quatre heures P. M., pour assister aux funérailles.

ANT. MORGAN, Secrétaire.

Bureau de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association.—Au No. [illegible] de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1874.—Avis est donné aux membres que, dans cette Association la mort de NATHALIE FOURNIER, décédée le [illegible] à la Nouvelle-Orléans, et la mort de C. S. SAMUELS, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 24 juillet 1874, ont été reçus. Les membres sont requis de payer [illegible] au bureau de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association, le ou avant le 20 novembre 1874, à 3 heures de l'après-midi.

R. W. YOUNG,
Secrétaire.

Bureau de St-Charles Street Railroad Co.—[illegible] Nile-Orléans, [illegible] octobre 1874.—Le Board des Directeurs de cette Compagnie a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de [illegible] pour cent sur le capital, payable aux actionnaires à dater du 10 octobre 1874.

V. RIVIÈRE,
Secrétaire.

Association Portugaise Lusitana de Bienfaisance.—LE VINGT-SIXIÈME ANNIVERSAIRE.—Les officiers et les membres de cette Association sont respectueusement requis de se réunir à la salle rue du Bayou, entre les rues St. Claude et Tremé, le Dimanche 11 du courant, à 10 heures précises du matin, pour célébrer le Vingt-Sixième Anniversaire de cette Association. La Société se formera sous la direction du Grand Marshal [illegible] et des aides [illegible].

Par ordre du Grand Marshal,
ANT. MORGAN, Secrétaire.

Società di Mutuo Beneficenza Italiana.—[illegible] DOMENICA 11 corrente, alle ore 11 a. m. alla riunione generale [illegible].

E. TROIS.

Mass meeting à Plaquemines.—[illegible] MARDI, 13 octobre. [illegible]

Les citoyens sont invités à y assister.

Bureau du Board des Assureurs, Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1874.—Avis.—[illegible]

GEO. MATHER,
Secrétaire.

CONSULADO DE MEXICO EN NEW ORLEANS.

Por el engaño de la [illegible] del Civil de la ciudad de Mexico, [illegible]

L. M. AVENDAÑO,
Cónsul interino.

AVIS.—Les actionnaires de Bienville Oil Works Company sont notifiés qu'une élection de directeurs aura lieu le LUNDI, 12 octobre prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, au local de la Compagnie, No. 25, rue Carondelet.

A. BENJAMIN,
Secrétaire.

New-Orleans Crédit Foncier Association.—Bureau, No. 46 de la rue Douane.—Avis.—Les actionnaires de cette société sont priés de se rendre aux bureaux, le LUNDI, 12 octobre prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, afin d'y voter à l'élection de directeurs pour l'année.

Par ordre du président,
A. SAULET, secrétaire.

BILAN
—DE LA—
BANQUE GERMANIA NATIONALE
A LA NOUVELLE-ORLEANS
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE
A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES :

Prêts et escomptes		$748,975 67
Tiré au sac		4,202 45
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		200,000 00
Bons des Etats-Unis en caisse		100,000 00
Autres actions et Bons		26,086 30
Dû par des agents de réserve et de Hebot		[illegible]
Dû par d'autres banques nationales		7,166 [illegible]
Dû par des banques et des banquiers de l'Etat		1,351 76
Propriété foncière, mobilier et installations		3,300 97
Dépenses courantes et taxes payées		11,162 23
Primes payées		40,010 00
Echanges pour le Clearing-House		104,333 [illegible]
Billets d'autres banques nationales		5,870 00
Petite monnaie (y compris les nickels)		841 60
Espèces		27,273 40
Billets Legal Tender		326,120 00
Total		$1,681,480 84

PASSIF :

Capital payé		$300,000 00
Surplus		30,000 00
Autres profits non partagés		37,678 52
Billets de banques non rachetés		180,000 00
Dividendes non payés		240 00
Dépôts individuels	$[illegible] 79	
Certificats de dépôts, payables sur demande	300 00	
Chèques certifiés	11,312 [illegible]	
Chèques de caissiers non payés	[illegible]	
	24,867 50—1,083,145 33	
Dû à d'autres banques nationales		12,331 27
Dû à des banques et des banquiers de l'Etat		8,068 22
Total		$1,681,480 84

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Moi, Hermann Roehl, caissier de cette banque déclare solennellement que le croit le susdit état bien exact.

HERM. ROEHL, caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 5 octobre 1874.

JOS. COHN,
Notaire Public.

Exact—Témoins :
T. PRUDHOMME,
L. B. CAIN,
H. R. GOGREVE,
Directeurs.

9oct—1f

Liquidation Positive.

P. MALLARD,
55 Rue Royale.

APPELLE de nouveau l'attention du public sur son beau stock de meubles et articles de fantaisie, glaces, rideaux, soieries, etc., etc., à tout le monde des prix de fabrique ou d'importation. Les personnes désirant monter leur maison y trouveront une occasion et devront se hâter afin d'avoir un choix, car de jour en jour la marchandise s'écoule rapidement, étant vendue à des prix remarquablement bon marché devant clore la liquidation pour le 31 décembre 1874.

15 sept—1m P.P.

Mlle. B. de MIRANDA,
Institutrice Espagnole,

MLLE. B. de Miranda, 185 rue Julie offre ses services comme professeur d'Espagnol. [illegible]

Itinéraire de la Société de Bienfaisance de St-Maurice.

CASERNES ET VERSAILLES.

LE DIMANCHE 11 Octobre 1874.

La société partira de l'Asile coin Hancock et Chartres, à 9 1/2 heures A. M., et se rendra à l'église St-Maurice pour la Bénédiction du Drapeau et de la Bannière. Puis, elle prendra le bateau aux Abattoirs et ira débarquer au pied de la rue de l'Esplanade. Elle se dirigera jusqu'à la rue Royale, montera la rue Royale qu'elle suivra jusqu'à la résidence de M. Dufort pour recevoir une couronne des mains de Mlle Dufort. Le défilé continuera jusqu'à la rue Ste-Anne, puis continuera par la rue de Chartres jusqu'à Poydras, Poydras jusqu'à St-Charles, St-Charles jusqu'à Canal et Royale, Royale jusqu'à la rue St-Louis, St-Louis à Vieille-Levée, Vieille-Levée à Esplanade où la société reprendra le bateau pour retourner aux Casernes. Un banquet sera servi au club Mississipi, et la fête se terminera par un grand Bal Paré.

Prix des cartes, une piastre. Les dames pourront se procurer des invitations en s'adressant aux membres de la Société. Les amis et les familles des sociétaires seront admis à bord du bateau.

10 oct—1t.

GRAND ASSAUT D'ARMES.

Pointe, Contre-Pointe, Canne, Bâton, Boxe (Adresse Parisienne) et Lutte.

Donné par le professeur N. MARSE avec le concours du professeur G. ROSIÈRE, [illegible]

DIMANCHE, 11 OCTOBRE 1874,

Encoignure St. Louis et Chartres Ancienne du Café de la Petite Bourse.

Programme : 1o Pointe. 2o Contre-Pointe. 3o Canne. 4o Bâton. 5o Boxe Adresse Parisienne. 6o Lutte entre MM. Marse et Pierre Courtade. 7o Lutte entre divers amateurs.

☞ L'assaut commencera à midi et demi.

PRIX DU BILLET..........50c.

Le bon Marché ! Le bon Marché !

Magasin Ste-Anne,
AU DRAPEAU ROUGE.

Coin Royale et Ste-Anne.

30,000 paires de Chaussures de tous genres,

VENDUS SANS RESERVE.

NOTA.—En annonçant au public la liquidation de notre présent stock, nous lui dirons que notre vente est sans réserve et nos chaussures d'une qualité supérieure, offrent des avantages jusqu'ici inconnus.

Notre nouvelle méthode dans la confection des bottes Cousues ainsi que la bottine Duchesse haute nouveauté parisienne, assurent la souplesse, l'élégance, l'imperméabilité, et que la modicité des prix les met à la portée de tout le monde.

1 oct—1m. D M J S.

AVIS

Important aux buveurs de Thé et de Café.

Le grand dépôt de thés et de cafés de la Chine et du Japon—récemment au No 176 de la rue du Canal—a été transféré au No.

5..........Rue du Camp..........5

(à une porte de la rue du Canal.)

N. B.—Café grillé et moulu tous les jours.

9oct—3f.

MAISON
J. GALINIER.
Changement de Domicile.

Mme J. GALINIER a l'honneur de prévenir le public, qu'à dater du 20 courant, sa maison de modes et de fleurs sera transférée

Du No 161 RUE ROYALE,
A l'encoignure Royale et Bienville,

Ancienne maison P. MALLARD, où elle espère que les dames de la ville et de la campagne voudront bien lui continuer leur gracieux patronage.

Désirant d'offrir dans son nouveau local que des marchandises d'importation nouvelle, elle avertit les dames de l'arrivée par les steamers State of Minnesota et Frankfort, et elle informe les dames de la Nile-Orléans, qu'à partir de LUNDI, 5 octobre, elle vendra à des prix excessivement réduits, un très joli choix de chapeaux de demi-saison, ainsi que des Fleurs, Rubans, Plumes, Dentelles, Tulles, Etc. Etc. Elle invite respectueusement les dames à venir visiter son stock et à profiter de ce grand bon marché.

4oct—6f.

Cinquième et dernier
CONCERT TOMBOLA
—AU PROFIT DE LA—
Bibliothèque Publique du KENTUCKY,

Tirage certain le 30 Novembre 1874.

$2,500,000 de lots.
100,000 billets | 20,000 lots !

C'est le dernier concert de la série, on en a déjà donné quatre, et distribué près de deux millions et demi parmi les porteurs de billets. Au premier concert, le principal lot—$50,000—a été gagné par Jno. J. Durff, de Memphis, Tenn.; [illegible] Au cinquième et dernier concert, qui a lieu le 30 novembre prochain, le principal lot sera de $250,000 et les huit premiers gros lots [illegible] parmi les porteurs de billets.

Billet entier, $50. Demi-billet, $25 : dixième de billet, $5. 11 billets entiers pour $500.

Le jour du tirage est fixé et s'approche. C'est la dernière chance de s'enrichir aisément, et ceux qui désirent profiter de l'occasion n'ont pas de temps à perdre.

THOS. E. BRAMLETTE,
Agent et directeur.

7 oct—3t

Pension Privée d'Orléans.

C'EST l'ancien "HOTEL DES PLANTEURS" tenu maintenant par F. LASBENNES, sous le titre ci-dessus, au No 132 de la rue de Chartres. —Pension à la journée ou à la semaine : chambres à coucher gratuites pour les pensionnaires—Lits à la nuit, de 50 c. à $1—Bain à la glace à discrétion—Les repas de 5 à 8 h., de 11 à 3, à raison de 25 c., pour les non-pensionnaires. Bon air, bon service et bonne société. BAIN GRATUIT.

1er août—3m M. J. S.

ELIE BOUGERE,
Marchand de bardeaux en cypre.

PIQUETS pour barrières d'habitations et de terrains, boucauts et barils, merrins, douves pour boucauts et barils à mélasse, bois propre pour réfrigérateurs et bois de charpente en général.

Au No. 115 de la RUE DE LA DOUANE, au premier.

14 sept—3m

O. VALETON, ENCANTEUR

A TRANSFÉRÉ sa salle d'encan au No. 35, au No. 82 rue des Magasins, entre Poydras et Lafayette.

Jours de vente : Mardi, jeudi et vendredi.

5 oct—1m

MANADE & LACASSAGNE.

90..........rue Decatur (Vieille-Levée)..........90

ATTENDU par la Goélette Duchatel,
25 barriques vin, Léopold M. André,
5 barriques vin, Laurent.

En magasin et à vendre :

[illegible] barriques vin Léopold M. André.
[illegible] barriques vin, F. L. Laurent.
[illegible] caisses Cognac.
[illegible] caisses Balsamique des Pyrénées.

6 13 Cognac. 16 sept—1m MJS

Gages. Gages. Gages.

JE prie respectueusement les personnes qui auraient quelques dépôts chez le soussigné, ou dont les intérêts seraient arriérés d'avoir à régler d'ici au 15 octobre courant.

Tout article forfait sera vendu invariablement à l'encan.

P.—S. Les ventes commenceront positivement le 15 courant et jours suivants au coin Conti et Bourbon.

J. ANGLADE.

4 oct au 15 oct.

Préservez vos Dents.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 136 rue du Canal, entre Carondelet et St-Charles.

A transféré son domicile au numéro ci-dessus, où il continue à exécuter toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitrous oxide gas.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 6 oct—

Entrepôt de tapis et de toiles cirées

169..........Rue du Canal..........169

ELKIN & CO.,

RECOIVENT, en ce moment,

Tapis velours et de Bruxelles, nouveaux et élégants, un grand assortiment de tapis TROIS PLIS et INGRAIN;

Prix modiques. 28 sept—1m

Avis.

LES ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, pourront en recevoir le montant en s'adressant à

J. G. EUSTIS,
Avocat, commissaire des Etats-Unis.

No 22 de la rue Carondelet, N.-O.

Décédé [illegible] au [illegible] de la poste. 1oct—6m

CLUB CENTRAL DÉMOCRATIQUE DU PREMIER WARD.

A un meeting régulier et nombreux du club central démocratique du premier ward, les résolutions suivantes ont été présentées et adoptées à l'unanimité.

Salle du club central démocratique du premier ward :

1. Résolu que nous endossons cordialement que nous ratifions les nominations faites par la convention de paroisse, et que nous nous engageons à faire tous nos efforts pour assurer l'élection de chaque candidat sur la liste, adoptée par la dite convention.

2. Résolu que les remerciements de ce ward sont dûs aux délégués dans le dite convention pour leur zèle et leur discrétion dans l'accomplissement de leur mission.

3. Résolu que nous témoignons notre reconnaissance pour le patriotisme dont l'hon. L. A. Wiltz a fait preuve par son désintéressement dans l'intérêt de l'harmonie.

H. RENSHAW Jne.
PETER GUYLM,
J. TIMONY.

9oct—2t

Avis.—Toutes les personnes qui ont reçu des contributions, non remises au "Crescent City Relief Association," au bénéfice des familles de ceux qui sont tombés ou qui ont souffert dans la défense des droits et des libertés de notre peuple le 14 septembre, feront leurs remises des dites contributions aussitôt que possible.

WM. A. BELL,
Président du Conseil des administrateurs.

[illegible] 12, rue de l'Union.

Crescent City Relief Association.—Toutes les personnes qui ont souffert pour la cause de notre peuple le 14 septembre 1874 et qui ont des titres au fonds levé et à lever au bénéfice des familles de ceux qui sont tombés pour la défense de nos droits, voudront bien se faire enregistrer immédiatement à

FRED. N. OGDEN,
8 rue de l'Union.

BUREAU DU SHÉRIF,

Nile-Orléans, 9 octobre 1874.

Propositions pour les boîtes à scrutins.

DES propositions seront reçues, jusqu'au samedi 10 octobre 1874, à midi, au bureau du shérif civil de la paroisse d'Orléans, pour cent-vingt (120) boîtes à scrutins, qui devront être livrées le MERCREDI, 21 octobre 1874. Elles devront être faites de la manière indiquée par la sec. 23 de la loi électorale dont on peut voir une copie au bureau du shérif. Le montant sera payé par la ville de la Nile-Orléans, sur présentation, par le constructeur, d'un compte spécifique déclaré exact par le shérif, sous serment.

W. P. HARPER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

Sept—27 V. S.

Adresse aux votants conservateurs de la Paroisse d'Orléans.

Salle du Comité Démocrate de Paroisse, Nouvelle-Orléans, 28 sept. 1874.

Le Comité Démocrate de Paroisse croit nécessaire, en ce moment, d'appeler l'attention de leurs concitoyens conservateurs sur l'importance de conserver et de compléter leur organisation pour la prochaine campagne.

Il est du devoir de tout citoyen patriote de s'en registrer, de voter et de voir à ce que son vote soit compté.

L'organisation et l'enthousiasme qui ont valu au peuple une victoire glorieuse le 14 du courant lui vaudra un enregistrement honnête, une élection honnête et un compte honnête. Nous ne demandons pas davantage pour le succès de notre cause en novembre.

Faites inscrire chaque votant conservateur. Faites comprendre à tout étranger qui a droit à la naturalisation, l'importance d'agir immédiatement afin d'aider au salut de l'Etat.

Maintenez l'organisation de vos clubs ; essayez de sauver la Louisiane par l'élection d'hommes intègres et capables.

F. MALOCHÉE, Président.
WILL STEVEN, Vice-Président.
E. L. BOWER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Bureau de l'Enregistreur des votants.
Nouvelle-Orléans, 29 sept 1874.

Les endroits suivants sont désignés pour l'enregistrement des électeurs des différents precincts d'élection de la paroisse d'Orléans :

Premier Precinct.

Compris entre les rues Félicité, Thalie et le fleuve Mississippi.

Surintendant-assistant—PERRY R. EMERSON. Bureau, No 40 1/2 de la rue St-Charles.

Deuxième Precinct.

Compris entre les rues Thalie, Julie et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—J. O. BADENHAUSEN. Bureau, au coin des rues Collège et Commerce.

Troisième Precinct.

Compris entre les rues Julie, Canal et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—DANL. A. ROSE. Bureau, No 49 rue Liberté.

Quatrième Precinct.

Compris entre les rues Canal, St-Louis et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—A. J. KENNER. Bureau, rue Tremé entre les rues Conti et Bienville.

Cinquième Precinct.

Compris entre les rues St-Louis, St-Philippe et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—L. D. LARRIEU. Bureau, rue Ste-Anne près Toutt.

Sixième Precinct.

Compris entre les rues St-Philippe, Esplanade et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—J. R. ROUDANEZ. Bureau, au coin des rues Quartier et Rochblave.

Septième Precinct.

Compris entre les rues Esplanade, Champs Elysées et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—N. B. HUTTON. Bureau, à l'angle des rues Bagatelle et Bourgogne.

Huitième Precinct.

Compris entre les rues Champs-Elysées, l'Avenue Lafayette et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—JOHN EVANS. Bureau, coin Girod et Marigny.

Neuvième Precinct.

Compris entre l'Avenue Lafayette et les limites inférieures de la ville.

Surintendant assistant—JAMES H. DOUGHERTY. Bureau, à l'angle du chemin de Gentilly.

Dixième Precinct.

Compris entre les rues Félicité, Première et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—MICHAEL J. CONNORS. Bureau à l'angle des rues Dryades et Jackson.

Onzième Precinct.

Compris entre les rues Première, Toledano et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—R. B. BAQUIE. Bureau, au coin des rues Magasin et Washington.

Douzième Precinct.

Compris entre la rue Toledano, l'Avenue Napoléon et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—THOS K. FLANNAGAN. Bureau, rue des Magasins, entre les rues Milan et Marengo.

Treizième Precinct.

Compris entre l'Avenue Napoléon, l'Avenue Peters et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—P. J. MALONEY. Bureau, à l'angle des rues Magazine et Bordeaux.

Quatorzième Precinct.

Compris entre l'Avenue Peters, la ligne inférieure et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant — W. H. FINNEGAN. Bureau, rue Ferdinand, entre les rues Chestnut et Broadway.

Quinzième Precinct.

Orléans, rive droite,

Surintendant assistant—W. P. LOAN. Bureau, à l'ancienne Maison de Cour, à Algers.

Seizième Precinct.

Compris entre la Ligne Inférieure, l'Avenue Carrollton et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—LEV. WILLIAMS.

Dix-septième Precinct.

Compris entre l'Avenue Carrollton, Upperline Street, Canal de Dessèchement, le fleuve Mississippi et les Paroisses Jefferson.

Surintendant assistant—JACOB GERBER. Bureau, sur l'Avenue Carrollton, entre les rues Hampson et Seconde.

WM WRIGHT,
Enregistreur des votants de l'Etat.

22 sept—6t

Aux Voyageurs.

DES personnes mal intentionnées ayant fait courir le bruit que le RESTAURANT COSMOPOLITAIN était vendu et fermé, nous croyons nécessaire de le démentir. L'établissement reste ouvert sous la direction de ses premiers propriétaires qui, comme par le passé, ne négligeront rien pour plaire à leur clientèle.

20 sept—1m. M. ET MME CHAPLAIN.

Professeur.

UN Français marié, résidant depuis quinze ans aux Etats-Unis et sachant bien l'anglais, offre ses services comme professeur soit dans une institution, soit dans une famille en ville ou à la campagne.

S'adresser à A. Maignan, Lock Box No 1666.

27 sep—

Nourrice.

UNE Française ayant un enfant de huit mois désire entrer comme nourrice dans une famille en ville ou à la campagne. S'adresser aux initiales "Nourrice," bureau de l'Abeille.

4 septembre—

$50 de récompense.

IL a été perdu ou volé, mardi, 15 septembre 1874, vers deux heures de l'après-midi, dans la rue du Canal, coin St-Charles, une montre en or, de dame, à double boîtier sur laquelle sont gravés, à l'extérieur le nom de D. E. Morphy et, à l'intérieur, les mots : Friendship and gratitude—D. E. Morphy, 1864. On ne fera aucune question à la personne qui la rapportera à D. E. Morphy, encanteur, Nos 108 et 110 de la rue des Magasins.

LE soussigné ayant été nommé Agent de "LA CAISSE GÉNÉRALE DES ASSURANCES" de Paris, actif $5,000,000; de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'AMÉRIQUE DU NORD de Philadelphie, actif $4,000,000 ; et de MANHATTAN INSURANCE COMPANY de New-York, actif [illegible]—commenceront les risques d'Assurance contre L'INCENDIE, les Risques MARITIMES et de RIVIÈRE, le tout en un, au No. 101 de la rue Gravier.

La Compagnie d'Assurances de l'Amérique du Nord paye ses pertes maritimes à Londres au gré de l'assuré.

M. J. SMITH & CO.

Le Dr. Alfred Mercier

DE retour à la Nouvelle-Orléans, annonce à ses amis et au public qu'il reprend immédiatement l'exercice de sa profession. Il donnera, comme de coutume, ses consultations de [illegible] et entre Baronne et Dryades, de [illegible] heures.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 9 OCTOBRE.

14	36	22	65	61	62	[illegible]	[illegible]	21	[illegible]	33	38		

Les tirages ci-dessus [illegible] journaux, [illegible] directeurs.

[illegible] 9 oct. 1874.

INSTITUTIONS.

St-Aloysius Academy,
Au coin des rues Chartres et Quartier.

L'ACADÉMIE [illegible]

JEFFERSON ACADEMY

Au No. 43 de la rue Bourbon, entre les rues Bienville et Douane.

G. J. LORD.

Le [illegible] 1874 de cette institution commencera le MARDI, [illegible] Les élèves [illegible]

Bureau de la Compagnie des Levées de la Louisiane,
No 163 de la rue Carondelet.

LA commission d'ingénieurs de l'Etat ayant, aujourd'hui, ordonné [illegible]

Nile-Orléans, [illegible]

AVIS.

LE passager pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Covington [illegible]

Mandeville et Lewisburg	$1 00
Madisonville	1 00
Covington	1 50
Excursion du dimanche	1 00

P. E. THEARD,
Ex-Juge à la Cour de District, AVOCAT, No 8 RUE ROYALE.

CONTRACTE avec les corporations, maisons de commerce, capitalistes et autres, pour l'avance [illegible]

ATTENDU par le steamer [illegible]

Changement de local.

A. BIDWELL & Co.,
Marchands de provisions.

Ont transféré leur magasin du No 92 de la rue Poydras au No 96 de la rue des Magasins, entre les rues Poydras et Lafayette.

CHARBON MOUNT CARBON.

A Vendre par WASHINGTON MORTON, au No 139 de la rue Gravier.

Avis important aux amateurs de bonnes et élégantes chaussures.

M. PIERRE CASAUBIELH, [illegible]

Chambres et Pension.

MADAME MAZUC a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'elle vient de transférer sa pension au No. [illegible]

Commercial Restaurant,
107..........Rue de la Douane..........107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,
PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat [illegible]

PENSION FRANÇAISE.

MME SCHULTZ-GRAMMONT [illegible]

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15..........RUE ROYALE..........

Entre les rues Canal et Bienville.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat [illegible]

CAZAUX & VERGNOLE
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux.
38..........VIEILLE-LEVÉE..........38
NOUVELLE-ORLÉANS.

Tenue de Livres.

LE soussigné désire [illegible]

J. PESSARD.

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre.

Magasin de Chaussures pour Hommes et pour Dames.

M. LEVY [illegible]

A louer

UNE suite, le premier et deuxième étage meublé ou non meublé, avec gaz, maison située No 196 rue St-Louis et Henri Dauphine.

S'adresser sur les lieux.

A Louer,

LA jolie maison cottage, avec grande cour, [illegible] au No. [illegible] rue du Bayou, entre Tremé et Marais. [illegible]

A Louer,

LES deux magasins, Nos [illegible] et [illegible], rue Poydras entre Baronne et Philippa, vis-à-vis le marché Poydras, logement au premier. Excellent emplacement pour magasin, restaurant, café, etc. Loyer [illegible]

Grocerie à Vendre,

Rue Royale, [illegible] encoignure Hôpital. S'adresser sur les lieux.

A Louer

LES appartements situés au 1er étage de la maison [illegible]

A Vendre à bas prix,

Au comptant ou en papier accepté de ville [illegible]

DANL. et JAS. D. EDWARDS, [illegible]